



Réunion du : 8/01/2015

Membres du bureau		Présence	Absence	Validation	Diffusion
Secrétaire général	Jacques Noaille	✓			✓
Secrétaire général adjoint	Stéphane Servajean	✓			✓
Trésorier	Pascal Jocquet	✓			✓
Archiviste	Carole Lacourty	✓			✓
Communication	Jean Billard	✓			✓
	Laurent Marsot	✓			✓
Adhérents : Lionel Delamour		✓			✓

Trésorerie et budget 2015

Nous avons besoin d'acheter du matériel pour améliorer notre fonctionnement. Le protocole syndical est abrogé depuis le 1er janvier 2015, des discussions auront prochainement lieu avec l'administration pour renégocier le protocole qui définit le versement d'argent et de temps aux organisations.

De plus, l'UNSA-SDIS33 est autonome, nous devons financer les frais de réunions y compris hors département, raison pour lesquelles n'avons pas d'autre choix que d'être économes et d'attendre avant de réaliser de nouveaux achats de matériel.

Préparation réunion des élus du 13/01/15

Le 13 janvier de 13h à 17h, l'ensemble des élus UNSA-SDIS33 se réuniront pour une première réunion de travail.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- présentations
- méthodes de travail et valeurs de l'UNSA-SDIS33
- rôle et fonctionnement des commissions
- questions diverses
- visite du local unsa-sdis33

Préparation réunion des caporaux du 13/01/15

Jean Billard et Laurent Marsot représenteront l'UNSA-SDIS33 à la réunion intersyndicale de mardi 13 janvier 2015.

Nous étudierons par la suite en réunion de bureau les suites utiles à donner au courrier des caporaux, en concertation avec nos adhérents.

Préparation des congrès de l'UNSA

L'année 2015 est l'année des congrès pour l'UNSA : congrès départemental, puis régional, puis national. Lors de ces congrès, la politique nationale de l'UNSA est actée pour les 4 ans à venir.

Jacques Noaille représentera l'UNSA-SDIS33 au différents congrès.

Organisation AG 2015

Un adhérent nous a mis en contact avec un restaurateur cours d'Albret, menu à 15 euros par personne possible.

L'AG est fixée au 3 mars 2015 à Ornano.

Les adhérents vont recevoir une convocation et formulaire d'autorisation d'absence pour ceux qui sont de garde. Le protocole syndical ne sera pas encore signé raison pour laquelle les agents de repos ne récupéreront pas le temps passé en AG.

Nous devons :

- imprimer les convocations et formulaires ASA et courrier ordre du jour et pouvoirs
- envoyer aux adhérents
- préparer le bilan annuel de notre organisation
- réserver le repas du midi
- prévoir l'ordre du jour : bilan financier, composition du bureau, bilan d'activité, puis 2 ateliers :

PATS et SPP

- préparer le point de différents dossiers : filière, temps de travail, attentes des PATS
- proposer des nouveaux membres de bureau consultatif,

Vidéo du 19 janvier

Carole Lacourty réalisera l'interview destinée à la réalisation d'un petit reportage au bénéfice de l'UNSA territoriaux. (Vidéo qui sera projetée lors des différents congrès de l'UNSA en France.)